

PV SYNTHETIQUE POUR SITE INTERNET

CONSEIL MUNICIPAL du 10 décembre 2012

Convocation du conseil municipal : le 4 décembre 2012

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18 au lieu de 19 (Mr Serge SMAGGHE, Conseiller Municipal, est décédé le 30 avril 2010).

PRESENTS :

M. Jean-Michel DEVYNCK

Maire

Mme et Mrs DEHONDT Jean-Pierre, VAESKEN Jean-Michel, VANPEPERSTRAETE Pascale, ROUSSEL Didier,
Adjoint

Mmes et Mrs RYCKEWAERT Jean-Paul, DRIEUX Frédéric, BAELEN Marie-Thérèse, DEBAVELAERE Christophe,
STAIB Audrey, WILS Sandrine, DELAUTTRE Richard, BARBEZ Nathalie, GRYMYSLAWSKI Laurence (arrivée à
19h30), KAHN Sylvain, DEREMETZ Pascal, ROY Aurélie

Conseillers Municipaux

ABSENT (s) ou EXCUSE (S) :

STEVENOOT Jean-Pierre, Adjoint donne pouvoir à Didier ROUSSEL

Secrétaire de séance : Jean-Paul RYCKEWAERT, assisté de Marie-Annick WULLENS, DGS en Mairie

ORDRE DU JOUR du lundi 10 décembre 2012

1. ADM. GENERALE – regroupement des communautés de communes
2. ADM. GENERALE – refonte intercommunale des syndicats :
 - a. SIAN-SIDEN
 - b. SIABY
 - c. SIECF et 3^{ème} SER
3. ADM. GENERALE – rapports d'activités des syndicats :
 - a. SIABY pour 2011
 - b. SIECF pour 2010
4. ADM. GENERALE – avis du conseil sur le PRS –*Projet Régional de Santé*
5. FINANCES / ENSEIGNEMENT : principe de délégation pour les avenants aux marchés de l'école
6. VOIRIE – stationnements dangereux rue de Wormhout : mesures de sécurité à appliquer
7. INITIATIVES des Elus

ADDITIF

8. FINANCES – Décision modificative n° 3 après budget unique 2012

ADMINISTRATION GENERALE - AFF 667- Avis sur le périmètre de regroupement des COMMUNAUTES DE COMMUNES : CCC Communauté de Communes de la Colme – CCCB Communauté de Communes du Canton de Bergues – CCY Communauté de Communes de l'Yser – CCF Communauté de Communes de Flandre

Vu les avis favorables de la CDCI des 20 janvier 2012 et 06 juillet 2012,

Vu l'arrêté préfectoral du 10 septembre 2012 notifié le 14 septembre 2012, définissant le périmètre,

Considérant que les collectivités ont 3 mois à dater de la notification pour statuer,

Le conseil municipal est invité à émettre un avis, à bulletin secret, sur le périmètre de la future communauté de communes défini par l'arrêté du 10 septembre 2012, issu de la fusion de :

- La CCC – Communauté de Communes de la Colme
 - o BROUCKERQUE, CAPPELEBROUCK, DRINCHAM, HOLQUE, LOOBERGHE, MILLAM; SAINT-MOMELIN, SAINT-PIERREBROUCK, WATTEN, WULVERDINGHE
- La CCF – Communauté de Communes de Flandre (sauf Ghyvelde qui rejoint la CUD)
 - o BANBECQUE, HONDSCHOOTE, KILLEM, LES MOERES, OOST-CAPPEL, REXPOEDE, UXEM, WARHEM
- La CCY – Communauté de Communes de l'Yser
 - o BOLLEZEELE, BROXEELE, ESQUELBEQ, HERZEELE, LEDERZEELE, LEDRINGHEM, MERCKEGHEM, NIERLET, VOLCKERINCKHOVE, WORMHOUT, ZEGERSCAPPEL
- La CCCB – Communauté de Communes du Canton de Bergues
 - o BERGUES, BIERNE, BISSEZEELE, CROCHTE, ERINGHEM, HOYMILLE, PITGAM, QUAEDYPRE, SOCX, STEENE, WEST-CAPPEL, WYLDER

Le conseil municipal, par **1 voix CONTRE et 17 voix POUR**, émet un **AVIS FAVORABLE**.

Le conseil municipal souhaite par ailleurs que la future communauté créée par cette fusion puisse accueillir les communes de la communauté de communes du Pays de Cassel qui le souhaiteront.

ADMINISTRATION GENERALE - AFF 668a - Regroupement des SYNDICATS : fusions au sein du SIAN SIDEN

L'arrêté préfectoral du 15/11/2012 acte le périmètre sur lequel la CDCI a émis un avis favorable : extension du SIDEN-SIAN aux SI – *Syndicats Intercommunaux*, d'assainissement des communes de Camphin et Phalempin, d'eau potable d'Avelin et Pont à Marcq, Aniche, Auberchicourt et Monchecourt, des eaux potables de la région de Masny.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis FAVORABLE A L'UNANIMITE, au projet de périmètre du futur syndicat SIDEN-SIAN

ADMINISTRATION GENERALE - AFF 668b - Regroupement des SYNDICATS : projet de rattachement du SIABY au sein de l'USAN

L'arrêté préfectoral du 01/10/2012 acte le périmètre sur lequel la CDCI a émis un avis favorable : futur syndicat mixte issu de la fusion de l'USAN, des SI –*syndicats Intercommunaux* du bassin de la Bourre, de l'écoulement de la Becque de Saint-Jans-Cappel, des cours d'eau d'Estaires et environs, des Vallées de la Lys et de la Deûle, des communes de Phalempin et de Camphin-en-Carembault, **du bassin de l'Yser**, du bassin de la longue becque et du bassin de la Libaude.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis FAVORABLE par 1 contre et 17 pour, au projet de périmètre du futur syndicat

ADMINISTRATION GENERALE - AFF 668c - Regroupement des SYNDICATS : projet de rattachement du 3^{ème} SER au sein du SIECF

L'arrêté préfectoral du 04/10/2012 acte le périmètre sur lequel la CDCI a émis un avis favorable : futur SIECF –*Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre*, regroupant le SIECF actuel, le 2^{ème} SER de Bourbourg, le 3^{ème} SER de Bergues, le SER de Morbecque, le 4^{ème} SER d'Hondschoote et le SER de Stenvoorde-Méteren-Caestre.

Les biens, contrats, personnel des syndicats fusionnés sont transférés au SIECF.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis FAVORABLE au projet de périmètre du futur syndicat d'électrification dénommé S.I.E.C.F., par 1 CONTRE et 17 POUR

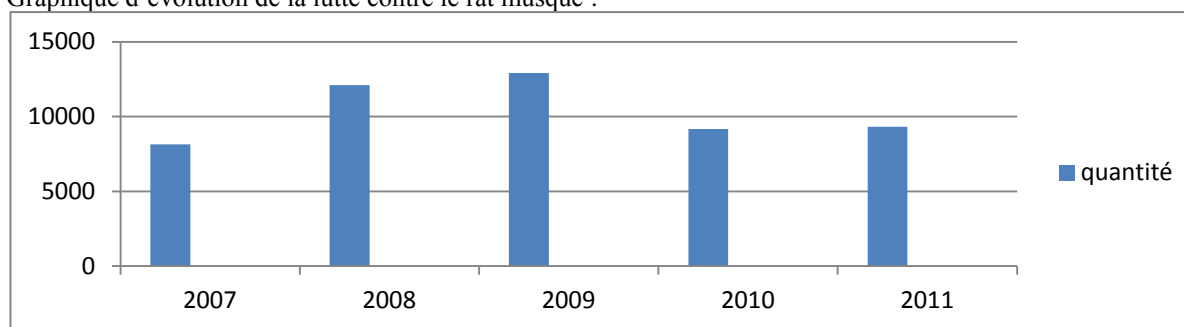
ADMINISTRATION GENERALE - AFF 669a - Rapport 2011 du SIABY présenté par l'USAN – avis du conseil

Rappel : le SIABY est chargé des travaux hydrauliques, de l'activité de drainage, de la lutte contre le rat musqué.

Délégués communaux : Mr le Maire, Jean-Michel Vaesken, Christophe Debavelaere

Au titre des travaux hydrauliques, il a été enregistré 35,9 kms de dévasement. 83 ha ont été drainés. Une

Graphique d'évolution de la lutte contre le rat musqué :



Le compte administratif du SIABY présente un excédent global de 160 100 (arrondi au cent), étant précisé qu'il n'y a aucune écriture d'investissement.

ADMINISTRATION GENERALE - AFF 669b - Rapport 2010 du SIECF – avis du conseil

Délégués communaux : Mr le Maire, Jean-Paul Ryckewaert, Jean-Pierre Dehondt.

Taux d'enfouissement des lignes électriques en 2010 = 42 %, contre 39.30 % en 2009.

Baisse du réseau aérien (-3.9 %) au profit du réseau souterrain (+ 7.2 %)

Actions en faveur des clients démunis. Il a été observé une baisse du nombre de bénéficiaires de - 27.6% (1073) par rapport à 2009 (1482).

ADMINISTRATION GENERALE - AFF 670- Avis sur le Projet Régional de Santé –PRS

Conformément aux articles L 1434-3 et R 1434-1 du code de la santé publique, les conseils municipaux sont consultés sur le Projet Régional de Santé –PRS et ses différentes composantes. Les Collectivités disposent de deux mois pour transmettre leur avis par courrier ou sous forme électronique.

Les composantes du programme ont été synthétiquement transmises.

Où l'exposé présenté en annexe, le conseil municipal n'ayant pas les compétences suffisantes dans ce domaine, n'émet aucun avis.

FINANCES / ECOLE - AFF 671 - MARCHES de l'école – principe de délégation pour les avenants futurs

La traçabilité administrative veut que lorsque qu'un marché est traité en conseil municipal et non par délégation, tous les actes qui en découlent soient également traités en conseil municipal. Cela alourdit la procédure et freine les travaux. Aussi, en accord avec le Comptable du Trésor, **où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE**

- De déléguer au Maire la signature de tous les actes et avenants aux marchés passés avec les entreprises, ou en découlant, pour la construction de l'école

VOIRIE - AFF 672 - STATIONNEMENT DANGEREUX RUE DE WORMHOUT

Il est de plus en plus souvent constaté que des véhicules stationnent sur le trottoir de la RD 17 rue de Wormhout face au restaurant ‘‘au bon coin’’, dans le prolongement du salon de coiffure, ce qui oblige d’une part les piétons à se déporter sur la chaussée et d’autre part empêche certains riverains handicapés de sortir de leur domicile.

Cela constitue une infraction au code de la route, d’autant qu’un panneau indique le mode de stationnement permis à cet endroit (à cheval route-trottoir). D’autre part, la dangerosité est accentuée par le rétrécissement de chaussée à cet endroit et le manque de visibilité. En effet un virage important avec rétrécissement amène la rue de Wormhout vers la place Bergerot.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE

- **de se rapprocher du Conseil Général** afin de connaître les possibilités de marquage au sol au vu du panneau de stationnement déjà en place.
- De rappeler aux riverains les règles de stationnement sur cette portion de voie
- A terme mettre en place les mesures répressives

FINANCES - AFF 673 - DECISION MODIFICATIVE n° 3 après budget unique 2012

Quelques ajustements de compte à compte sont à prévoir.

BUDGET COMMUNAL

Inscriptions

C/ 6574 SUBVENTIONS

- APE école Ammeux - subvention pour classes de neige + 400 €
- USE Esquelbecq – subvention pour passage en délégation supérieure + 2000 €

C/ 65718 AUTRES ORGANISMES DIVERS

- Actions communes Westtoer - 2400 €

OPERATION 702 Village du Livre (équipements) - Compte 21 - 10 000 € ; Compte 20 + 10 000 €

Ajustements de compte à compte

C/ 6615 intérêts ligne de trésorerie - 1 000 € ; C/ 6616 intérêts s/op. financières + 400 €
C/ 668 charges financières + 600 €

BUDGET ANNEXE DE LA ‘‘ZAC de la Clé des Champs’’

C/ 6226 honoraires avocats + 4000 € ; C/ 6045 achat d’études - 4000 €

INITIATIVES DES ELUS conseil municipal du 10 décembre 2012

QUESTIONS	REPONSES
VOIRIE / STATIONNEMENT Marie-Thérèse BAELEN - stationnement le long du bois jusqu’à la future maison médicale ; un aménagement avec abaissement de bordure peut-il être envisagé ? Aurélien ROY : Un élagage est-il prévu par les propriétaires du château pour les arbres qui penchent au-dessus de la voie ? Est-il prévu de boucher les trous du chemin pour les enfants qui se rendent à l’école : ils marchent dans la boue. Pascale VANPEPERSTRAETE : problème de stationnement au début de rue de la Procession, ce qui obligent les véhicules à circuler en sens interdit. Pascal DEREMETZ : parking de la maison de retraite est inaccessible ; il s’agissait d’une promesse faite durant la campagne électorale. - Inondations rue d’Arnèke : remerciements aux services techniques et aux élus	Mr le Maire : une relance auprès du Conseil Général sera faite avec demande de mise en sous terrain des réseaux. Des élagages ont été faits il y a 3 ou 4 ans suite au passage d’un expert et les arbres dangereux ont été abattus. Les propriétaires du château font des travaux de sauvegarde importants. La seule solution est de missionner un expert aux frais de la commune pour les arbres situés le long de la voie publique. Les trous ont été bouchés en début de semaine et le sont régulièrement. Courrier à préparer par Vincent auprès de la CCY pour une matérialisation au sol. Il en est de même pour le parking de la salle St Joseph où les trous seront bouchés sous 15 jours. Ces travaux seront à étudier dès la fin des travaux de l’école. L’entreprise choisie par NOREADE est prête à poser le réseau de communication vers l’Yser ; nous attendons l’autorisation de traverser la RD Réunion en Sous Préfecture le 16 après midi pour ces problèmes d’inondations. Mission pour Christophe DEBAVELAERE : problème rue du Calvaire avec arbre abattu et écoulement des eaux.
Mr le Maire donne lecture d’un communiqué sur les rythmes scolaires qui seront et portés à 4j½ dès 2013 pour les communes volontaires: les plus réactives percevront une dotation.	Didier ROUSSEL propose d’en parler avec le corps enseignant dès la rentrée de janvier.
Mr le Maire : nous avons un problème récurrent avec l’association ‘‘Parfum de Mystère’’ qui ne rapporte pas les clés de la salle St Joseph en mairie après sa prestation. Cela provoque des soucis dans l’organisation de nos manifestations communales. C’est intolérable. Des mesures dissuasives seront prises. Si elles ne sont pas respectées, la salle ne lui sera plus octroyée, d’autant que l’association n’est pas représentée lors de la réunion annuelle des associations début décembre. Seules la musique et le club des aînés disposent d’une clé. Ce sont les seules exceptions.	

La séance est levée à 22 heures